



Le Coléo, la culture pour tous

Théâtre - Musique - Humour

Jeune public - Slam - Cirque



Informations et réservations à
l'Office de tourisme du Grésivaudan
au 04 76 97 68 08.

Billetterie en ligne sur le site
www.ville-pontcharra.fr



Vie municipale
Plan Communal
de Sauvegarde - page 9

Dossier
Plan Local d'Urbanisme
Page 10

Solidarité
La charte Handicap
Page 14

Animations
La Rosière de Pontcharra
Page 16

N° 2
octobre | 2015



ANIMATIONS

Les 500 ans
de Marignan
à Pontcharra

N° 2

octobre | 2015

02 CADRE DE VIE

Entrées de ville, Illuminations, Astreintes neige, Moulin-Vieux, Logement, Équipements publics

04 ACTUALITÉ

Élections, État civil, Recensement, Expression citoyenne, Maison des anciens, Centre Médico-Psychologique, Nouvelles implantations, Médiathèque, Conciliateur de justice, Déplacements, Priorités du budget 2016

08 VIE MUNICIPALE

Conseils municipaux, Expression politique, Plan Communal de Sauvegarde

10 DOSSIER

Zoom sur le PLU

12 ENTRE NOUS

Jeunesse : Une rentrée scolaire volontariste, La très petite section de Villard-Benoît, Lycée, Collège, Solidarité : Charte Handicap, Analyse des besoins sociaux

15 LOISIRS - SPORTS

Course de La Rosière, Pétanque, Marion Borras, Zoom sur l'AS Pontcharra

16 ANIMATIONS

Les festivités de La Rosière, Les 500 ans de Marignan

20 CULTURE

Saison culturelle, Rentrée de l'école de musique

21 AGENDA

Spectacles Coléo, L'actualité du trimestre

Directeur de la publication : Christophe BORG / **Directrice de la rédaction :** Cécile ROBIN / **Rédaction :** Jean-Baptiste PIOTTO, Marie VIGNARD / **Photos :** J.-B.PIOTTO, Mairie, Jacques GAUDRY, Gérard RIGHINI, Patrick DESAY, Christian PETROZ, Cartoncie, AS Pontcharra / **Mise en page :** AIR'N GRAFFIC - 04 76 97 39 41 / **Impression :** Imprimerie du Pont de Claix 04 76 40 90 38 / **Couverture :** Les animations des 500 ans de Marignan à Pontcharra /

Parution trimestrielle : janvier - avril - juillet - octobre / **Bulletin d'informations municipales / Réalisation service Information** ISSN 0766-3455 - Imprimé sur papier recyclé et encres végétales / www.ville-pontcharra.fr - mël : courrier@ville-pontcharra.fr



01



04



02



05



03



06



L'ÉDITO

Christophe BORG

Maire de Pontcharra

Pendant l'été, Pontcharra a vécu au rythme soutenu des animations dont les festivités de Marignan ont été un des temps forts. Les enfants ont aujourd'hui repris le chemin de l'école. Rentrée aussi pour les associations qui œuvrent sans relâche. Leur contribution au dynamisme de notre ville est précieuse.

Rentrée également pour les équipements communaux, fers de lance de nos politiques publiques en faveur de la jeunesse, de la culture, de nos aînés. La décision de fermer la Maison des anciens a été douloureuse mais les risques étaient trop grands. L'immobilisme devait cesser. Tous les partenaires concernés dont les élus du Département se sont mobilisés pour trouver des solutions de relogement et permettre la poursuite des activités du foyer soleil.

L'un des éléments du bien-vivre dans notre commune repose aussi sur la qualité de notre service public. Or, l'État, en réduisant de 30 % les dotations des communes d'ici à 2017, va nous obliger à assumer nos missions avec moins de ressources puisque nous nous sommes engagés à ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux.

Au-delà de ces aspects financiers, d'autres réalités doivent être prises en compte. Dans un monde en perpétuel mouvement, les métiers de la commune vont évoluer. On ne peut faire le constat que tout change autour de nous et décider de ne pas réfléchir au périmètre de notre service public. C'est un autre des défis que nous devons relever : maintenir le juste niveau de service public de proximité, accessible à tous, tout en assurant un niveau d'investissement nécessaire au développement de Pontcharra qui devra affirmer sa position de ville phare dans une portion du territoire en plein devenir.

Vous pouvez compter sur l'engagement de l'équipe municipale.

01 - La semaine bleue
De belles rencontres avec, ici, le concours de belote

02 - Les Lômes
un haure de fraîcheur et de verdure très apprécié cet été

03 - Le forum des associations
en extérieur, le 5 septembre

04 - Inauguration de la fresque
de l'école César Terrier, le 3 octobre

05 - Patrimoine
le parcours commenté, le 6 septembre

06 - Les samedis découverte
du Grésivaudan vapeur club

[ENTREES DE VILLE]

Les ronds-points de Pontcharra



Près du pont de La Gache, l'un des ronds-points remarquables, à l'entrée ouest de la commune



Le travail des agents des Espaces verts pour offrir un espace public agréable

Les entrées de ville et leurs ronds-points sont des portes d'accueil qui témoignent de l'identité de la commune et de sa volonté d'offrir un cadre agréable aux habitants et visiteurs. Ils remplissent leur rôle dans la circulation et possèdent chacun un style qui lui est propre. Celui situé au débouché de la route des Gorges, avec des jets d'eau, rappelle le Bréda qui coule à proximité. Celui de Moulin-vieux affiche la fierté du passé industriel de Pontcharra. Et celui de La Gache évoque la présence de la forêt qui occupe un tiers de la surface de la commune... Le rond-point à la confluence de la voie rapide et de la rue Champollion, dans le projet de jonction avec la sortie de l'autoroute, devrait desservir directement la zone industrielle et désengorger l'accès du pont de La Gache. Durant l'été, tous les ronds-points et massifs de la commune ont été parés d'un tapis de fleurs, grâce aux soins des agents des Espaces verts.

Astreinte neige

L'hiver arrive bientôt. Pour parer aux chutes de neige, les agents municipaux, le matériel et les véhicules communaux sont prêts à intervenir sur la voirie communale, avec un service d'astreinte prévu de fin novembre à fin mars. Le déneigement portera en priorité sur les grands axes, l'accès aux services publics, les trajets des transports scolaires et l'accès aux hameaux, avant d'aborder les voies secondaires. À noter la responsabilité du conseil départemental pour le déneigement des routes départementales.

L'intervention des services communaux se fera dans la limite des moyens matériels et humains de la commune et en fonction des phénomènes naturels qui peuvent parfois être exceptionnels. Les habitants ont aussi leur rôle à jouer : s'informer sur les prévisions météorologiques, déneiger le trottoir devant chez eux, stationner en respectant les trottoirs, équiper leur véhicule de manière adéquate, conduire prudemment...

Illuminations de Noël

De nouvelles décorations de Noël seront mises en place avenue de la Gare, dans la continuité de celles de la rue Laurent Gayet. Elles seront installées pour le marché de Noël. Avec le souci d'épargner la cité et de limiter la consommation d'énergie, la commune renouvelle son parc de motifs lumineux en réalisant cette opération à budget constant.

Les habitants sont aussi invités à décorer leur extérieur, dans le cadre du concours des Illuminations organisé par la commune, avec cette année pour thème « les étoiles ».

Retrait des bulletins d'inscription en mairie, à partir du 2 novembre.
Date limite de retour des inscriptions le 7 décembre.

[ÉQUIPEMENTS PUBLICS]

Des réalisations prochaines

Une vaste réflexion va être conduite par la commune, Le Grésivaudan et le Département sur les modifications à opérer dans le quartier allant de la friche Nouchy jusqu'à la piscine communale et au stade. Ce secteur comprend également le gymnase Maurice Cucot et le collège. Tous les acteurs concernés partagent la même volonté de constituer un véritable espace dédié au sport. Le financement des études d'urbanisme pour l'ensemble du secteur est assuré par Le Grésivaudan. Lors du conseil communautaire du 24 septembre, les orientations suivantes ont été arrêtées :

Piscine - Le nouveau centre nautique intercommunal est une priorité pour la commune. Le budget initial de 14 M € a été ramené à 9 M €. Après la démolition de l'existant à l'horizon de l'été 2016, les travaux débiteront dans la foulée pour une durée de deux ans.

Stade - Une étude urbanistique est en cours pour déterminer le meilleur emplacement de la future piste d'athlétisme de 250 m (actuellement 400 m).

Collège Marcel Chêne - La vétusté de l'établissement rend nécessaire sa reconstruction. Elle aura lieu sur l'emplacement du stade, solution à la fois plus pratique, rapide et moins coûteuse.



De profondes transformations dans le secteur du gymnase Maurice Cucot et du collège Marcel Chêne

Gymnase Maurice Cucot - Le principe de destruction/reconstruction des annexes est acquis mais, pour le corps principal, il reste à choisir entre les deux options : reconstruction ou rénovation/agrandissement.

Stationnements - La disponibilité de la friche Nouchy permet d'envisager une continuité entre le parking de la gare et l'espace de stationnement devant le gymnase. Un véritable schéma de circulation sera mis en place, incluant les stationnements pour les voitures et les bus.

Gymnase Île Fribaud - La Région avance dans son projet de gymnase provisoire du lycée à l'île Fribaud. Après le refus du précédent permis de construire déposé auprès des services de la DDT, le nouveau permis a été accordé par la commune le 31 août dernier. Le futur gymnase provisoire fera 1159 m² et les vestiaires et douches du stade Fribaud seront mutualisés. En dehors des plages horaires d'occupation par le lycée, la commune pourra décider de l'occupation du gymnase, pour le tissu associatif sportif...

[LOGEMENT]

Dans la commune, de nouvelles habitations et des travaux d'amélioration des logements.

Le jardin des Arômes

Situé au 351, rue du Grésivaudan, le Jardin des Arômes a été inauguré en juin. Ce nouvel ensemble immobilier comprend soixante-quinze logements (du T2 au T4), dont 23 villas avec jardin, 8 logements intermédiaires avec jardin ou terrasse et 44 appartements répartis en quatre blocs. Il a été pensé dans un esprit de mixité sociale, avec 15 logements sociaux gérés par le bailleur social Pluralis et un aménagement paysager qui met l'accent sur les espaces verts, les espaces piétonniers et les voiries, notamment une voie piétonne qui permet d'accéder à la rue des Mettanies et au centre-ville.

Un nouveau quartier à deux pas du centre-ville



Rencontre bailleur social-locataires

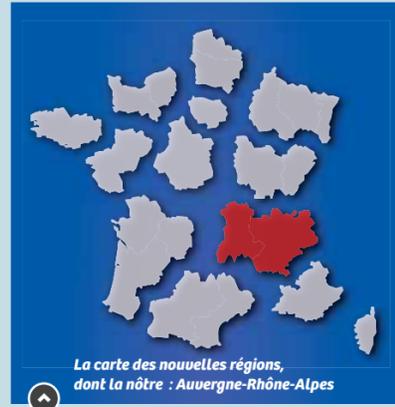


Sensible à la volonté d'amélioration des logements existants, le maire de la commune, Christophe Borg, a assisté à cette rencontre pour accompagner ce projet

Le 1^{er} juillet, les habitants de l'ensemble immobilier Le Plan ont été conviés par leur bailleur social, l'Opac38, à une rencontre au pied de leurs immeubles. Cette réunion était centrée sur la présentation des travaux envisagés : isolation complète des bâtiments, installation de panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire. Elle avait aussi pour but d'expliquer la baisse des charges locatives (économies d'énergie) qui permettra de compenser l'impact sur les loyers. Ces orientations soumises au vote des locataires en septembre, ont été entérinées et les travaux se feront en 2017.

[ÉLECTIONS RÉGIONALES]

Les 6 et 13 décembre



La carte des nouvelles régions, dont la nôtre : Auvergne-Rhône-Alpes

La réforme territoriale a ramené le nombre de régions à 14 en métropole, dont la Corse. Elle a aussi redéfini leurs domaines d'intervention : développement économique, tourisme, accès au logement, transports... Cette dernière compétence a été renforcée avec la gestion du réseau TER, des transports scolaires, des gares routières, des transports interurbains par cars, ainsi que des transports ferroviaires d'intérêt local. Les Régions interviennent également, au côté de l'État, dans l'élaboration de la stratégie régionale pour l'emploi, la formation et l'orientation professionnelle.

Les élections auront lieu les 6 et 13 décembre au sein de notre nouvelle circonscription : la région Auvergne - Rhône-Alpes.

Ouverture des bureaux de vote, au gymnase César Terrier : de 8 h à 18 h.

352 CHÉQUIERS DÉCOUVERTE DISTRIBUÉS CETTE ANNÉE (contre 132 l'an dernier).

Cette aide, liée au quotient familial, permet à de nombreux jeunes de la commune d'accéder à une activité sportive ou culturelle à moindre coût. Nouveauté de cette année : l'attribution de chéquiers a été étendue jusqu'à 16 ans, avec un montant majoré. Son utilisation a été rendue possible pour une inscription à l'école de musique.

[RECENSEMENT]

Le recensement 2016 aura lieu du 21 janvier au 20 février



CÉLINE DETTOMA

COORDONNATRICE DU RECENSEMENT

Comment s'organise le recensement 2016 à Pontcharra ?

Depuis celui de 2011, qui a chiffré à 7 400 le nombre d'habitants, il y a eu beaucoup de nouvelles constructions. Pour commencer mon travail, je dois donc faire des recherches administratives, notamment au niveau des permis délivrés depuis cette date. En lien avec l'Insee (institut national de la statistique économique), je vais découper le territoire en zones pour mieux organiser le travail. Ensuite, je vais

rencontrer les agents recenseurs en leur donnant toutes les consignes pour effectuer leur travail sur le terrain. Je rencontrerai les agents au moins une fois par semaine durant la période du recensement pour faire le point, pour les aider et récolter les questionnaires.

Je tiendrai aussi des permanences en mairie pour les habitants qui préfèrent procéder ainsi. Les habitants pourront également remplir leur déclaration sur internet, selon des modalités qui seront précisées par les agents recenseurs. Pour finir, je suis chargée de saisir, sur un logiciel de l'Insee, toutes les données recueillies. J'effectue ce travail en lien avec Bernadette Edel, responsable du service Population.

Le recensement sera effectué par quatorze agents.

Merci de leur réserver un bon accueil.



Prochainement, présentation des agents recenseurs sur le site internet de la ville : www.ville-pontcharra.fr

[EXPRESSION CITOYENNE]

Mise en place du référendum d'initiative partagée

La Constitution prévoit la possibilité d'organiser un référendum sur des domaines relevant de l'organisation des pouvoirs publics, de réformes relatives à la politique économique, sociale ou environnementale, de ratification d'un traité (article 11 de la Constitution). Toute proposition de loi référendaire doit être présentée au minimum par 1/5^e des membres du Parlement et soutenue par un 1/10^e des électeurs inscrits sur les listes électorales (soit 4,6 millions d'électeurs).

Le site referendum.interieur.gouv.fr a été créé pour recueillir ces soutiens sous forme électronique. L'électeur remplit un formulaire sur le site en se connectant par ses propres moyens (ordinateur, smartphone, tablette, etc.). Le dépôt de ces soutiens peut aussi se faire dans les communes les plus peuplées de chaque canton, comme Pontcharra. Depuis le 25 mai, un ordinateur est mis à disposition du public à l'accueil de la mairie pour que les électeurs qui le souhaitent puissent enregistrer électroniquement leur soutien ou le faire faire par un agent de la commune.

[LOGEMENT – SÉCURITÉ – SOLIDARITÉ]

La maison des anciens



La préservation du Foyer soleil

Située en centre-ville dans un cadre verdoyant, la Maison des anciens a connu l'usure du temps dans le corps d'habitation le plus ancien. La question de la sécurité s'est imposée de façon cruciale et urgente dans ce bâtiment où aucun des travaux nécessaires n'a été effectué ces dernières années. Devant les risques avérés, le Maire a signé un arrêté de fermeture en date du 1^{er} octobre.



3 questions à

CHRISTOPHE BORG MAIRE DE PONTCHARRA

Pourquoi cette mesure de fermeture ?

Le problème n'est pas apparu en un jour. Depuis 2006, les Commissions de sécurité émettaient régulièrement des avis défavorables et pointaient des risques avérés de plus en plus importants concernant ce bâtiment. La décision de fermeture n'a pas été facile à prendre mais on ne pouvait plus laisser des personnes vulnérables continuer à vivre dans un établissement devenu dangereux qui n'était plus utilisable en l'état. Le dernier rapport d'audit réalisé s'est avéré catastrophique – résistance au feu des planchers de moins de 30 mn et risques, même à froid, d'effondrement – et ne m'a pas laissé d'autre choix que de prendre un arrêté de fermeture. Je suis allé sur le site, rencontrer les résidents et le personnel le jour même. Je le répète, cette décision a été difficile, ma responsabilité pénale de Maire était engagée mais surtout le danger était réel pour les résidents et le personnel. J'ai préalablement réuni le directeur et la présidente de l'association

« Mieux vivre son âge » pour les en informer et leur demander de réfléchir rapidement à des solutions de relogement pour les résidents concernés.

N'y avait-il pas d'autre solution possible ?

Pas dans l'immédiat. Il ne s'agit pas simplement de travaux de mise en sécurité incendie, dont le financement est à trouver, mais aussi de travaux d'envergure à réaliser sur la structure. Il faut également prendre en compte les nouvelles dispositions juridiques liées à la mise en accessibilité prévue dans le cadre ADAP (Agenda d'accessibilité programmée : voir p 14). Le coût des aménagements à réaliser est considérable sachant qu'un dossier datant de 2012 évoquait déjà une estimation minimale de 700 000 €. J'ai pris l'initiative de réunir tous les partenaires institutionnels et privés concernés pour les informer de cette décision. Il s'agissait aussi d'envisager avec eux pour le court terme, les solutions de relogement pour les résidents mais aussi de réfléchir, à plus long terme, à un nouveau projet d'établissement pour cette structure.

Que deviennent les résidents ?

Sur les 35 résidents de la maison des anciens, 15 logeaient dans l'ancienne unité d'habitation. Malgré la nécessité de la fermer le plus tôt possible eu égard aux risques encourus, j'ai choisi de différer la décision au 1^{er} octobre 2015, le temps de mettre en place des solutions de relogement.

Le Département a fait procéder à des évaluations d'autonomie des résidents (classement GIR), afin de trouver de nouveaux lieux de vie adaptés à chacune des situations individuelles, dans le bassin du Grésivaudan.

L'autre unité d'habitation, le foyer soleil, est une construction plus récente où résident 20 personnes. Ce bâtiment est en capacité technique de récupérer la plupart des fonctions jusqu'ici implantées dans l'ancienne maison et de pouvoir continuer ses activités, sous réserve bien sûr, que l'association propose un nouveau projet d'établissement conforme aux attentes des institutions et garant de sa pérennité.

[ENFANCE]

Ouverture d'un Centre Médico-Psychologique pour enfants et adolescents

Un CMP enfants vient d'ouvrir ses portes au 2^e étage de la Maison René Cassin, rue Laurent Gayet. En collaboration avec la Ville de Pontcharra, le Centre Hospitalier Alpes-Isère, dont dépend cette structure, propose au public une

offre de soins pour enfants et adolescents. Il accueille des consultations médicales, psychologiques, socio-éducatives et paramédicales pour des enfants présentant des difficultés psychologiques. La structure organisera

également un accueil spécifique pour les adolescents. Par ailleurs, un travail de partenariat sera mené afin de favoriser des coopérations, notamment avec le secteur médico-social.

Horaires : du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

État civil

Naissances

Les parents souhaitant une insertion dans la presse municipale peuvent le signaler au service Accueil ou par mél à : information@ville-pontcharra.fr

Mariages

- Gregory CARON / Claire MAEYHIEUX
- François ROCHE / Élise MICHAUD
- Joseph PEREIRA / Corinne BAUMGAERTENER
- Jean-Christophe BOUTON / Anne-Sophie ALVES
- Remy LAPIERRE / Émilie PARDOEN
- Fabrice ESPINOSA ORENES / Audrey MUNIER
- Stéphane MALARD / Hélène SAUTY
- Bruno VACQUIE / Sophie MOTHIRON
- Simon THEVAL / Aurélie PEPIN

Décès

- Jeannine BARRIOZ épouse DODE
- Habib ADDAOUI
- Yves MAULLIER
- Maurice RADIX
- Jean DOMINGUÈS -ESPADA
- Muriel DUTILLEUL
- Simone LECOMTE
- Gérard MONVILLE
- Bachir HÉRIF
- Carmen FERNANDEZ veuve VERDOZA
- Olivier GILI-TOS
- Philippine MANFRE veuve SALPIETRO
- Guy GOBBO
- Christian FRANCO
- Claude AMETIS
- Inès FUSTINONI veuve WENISCH
- Berthe BOUVIER épouse RÉMY
- Germaine LOTH veuve BRISON
- Jacques BRAZON

NOUVELLES
IMPLANTATIONS**Pizza Jenini**

La pizzeria ouverte début août par Jennifer Perdigon, au 62, place Pierre du Terrail (place de la Poste) propose des pizzas (au feu de bois) à emporter.

Contact : 04 76 72 60 63.

Sur Internet : pizzajenini.fr.

Marie Blachère

Le 30 septembre, la boulangerie a ouvert ses portes au 765, avenue de la Gare. Dirigée par Maïlis Nourrit, elle propose : pains entièrement faits sur place, pâtisseries, sandwiches, pizzas...

Contact 04 76 72 56 31.

Robin Joly, étiope,

Installé au 14, avenue du Dauphiné, a débuté son activité fin septembre.

Contact 07 85 43 43 88.

Carrefour contact

Denis et Nathalie Masson ont repris le supermarché Dia, au 205, avenue de la Gare. Après plusieurs semaines de travaux, ils ont ouvert le magasin le 22 juillet, sous cette nouvelle enseigne.

Contact : 04 76 13 36 67.

Inauguration du magasin Super U

Après des travaux d'agrandissement qui ont porté la surface de 2 700 à 3 800 m², Pascal André, le PDG de l'établissement, a procédé à l'inauguration en présence d'élus de la région et de responsables du groupement coopératif Système U.

Cette transformation porte à 140 le nombre d'emplois directs.

Contact : 04 76 97 96 90.

[POUR RÉGLER LES PETITS DIFFÉRENDS]

Un conciliateur de justice au service des habitants

Le rôle du conciliateur de justice est de trouver un accord à l'amiable entre deux parties opposées par un litige mineur (voisinage, consommation, bail, malfaçons, bruit...). Il n'est pas compétent sur les affaires pénales, familiales, administratives ou relevant du droit du travail. Cette fonction bénévole et de proximité a été instituée, par décret, en 1978.

Comme l'explique Jean-Claude Jesior, nommé à ce poste par le Tribunal de grande instance de Grenoble : « Le but est de désengorger les tribunaux de toutes ces affaires mineures qui ont une chance de trouver une solution rapide et de bon sens. Pour les particuliers, le bénéfice de cette médiation est évident. Il n'y a pas de frais de justice et tout le monde a intérêt à aboutir à une solution rapide, acceptée et signée par les deux parties... ». Ancien chercheur au CNRS, il s'est intéressé au droit en se mobilisant face à des pratiques douteuses de gestion communale, puis en étant confronté à des problèmes de voisinage qui ont été résolus sous la médiation d'un conciliateur de justice.

C'est cette rencontre qui a déclenché son envie de s'investir dans ces fonctions. Après quelques mois de formation, il a prêté serment en mars 2015. Il intervient à la demande d'une des deux parties ou bien sur sollicitation du juge qui lui confie un dossier. Compétent sur le territoire de la cour d'appel de Grenoble, il intervient en priorité sur le haut Grésivaudan.

**Permanences sur le territoire :**

- mairie de Pontcharra :

3^e lundi de chaque mois, de 9 à 12 h, sur rendez-vous.

- mairie de Barraux :

1^{er} vendredi de chaque mois, de 9 à 12 h, sur rendez-vous.

Contact :

jean-claude.jesior@conciliateurdejustice.fr

[MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE]

**Entretien avec**

CATHERINE LOUIS NOUVELLE RESPONSABLE DE LA MÉDIATHÈQUE JEAN PELLERIN

Travaillant en bibliothèque depuis 1981, Catherine Louis a quitté son dernier poste de directrice du réseau des médiathèques du Pays Saint-Jeannais (Nord Isère) pour arriver mi-septembre à Pontcharra.

Elle nous explique les missions qui lui sont confiées : « Je prends la suite du travail déjà effectué depuis l'intégration de la médiathèque à la communauté de communes. C'est une médiathèque importante qui est aussi tête de réseau dans le Grésivaudan. Je suis chargée de revoir son organisation et de gérer ses orientations en relation avec l'équipe, dans un contexte de nouveaux services proposés avec une nouvelle technologie. Ma première tâche est de préparer la réinformatisation de la médiathèque.

En janvier 2016, les usagers auront accès à un portail,

présentant à terme les collections de toutes les médiathèques du Grésivaudan. Ils pourront s'informer sur les animations, écouter des extraits sonores, visionner des bandes-annonces de films, accéder à des notices enrichies – par exemple des biographies d'auteurs – qui incluront des ressources numériques et des vidéos à la demande. Ce portail pourra être accessible aux personnes porteuses de handicaps (ex : mal voyants).

La circulation et la réservation des documents sur le réseau dans son entier sera possible à compter de fin 2016-début 2017.

Je travaillerai aussi sur les animations, spécifiques à Pontcharra ou qui s'intègrent dans celles du Grésivaudan. Nous accueillerons également des écrivains, notamment dans le cadre d'Écrivains en Grésivaudan, du 19 au 21 novembre. »

[DÉPLACEMENTS]

Semaine européenne de la mobilité

Invitation à découvrir le vélo électrique

Le Grésivaudan a participé à la Semaine européenne de la mobilité qui vise à inciter chacun à repenser sa mobilité au quotidien avec l'objectif de faire des économies tout en limitant la pollution atmosphérique. Du 16 au 22 septembre, la G Mobile – véhicule promotionnel itinérant de la communauté de communes – a fait halte dans plusieurs communes et entreprises du territoire pour présenter l'offre de transports et les services de mobilité du Grésivaudan. Le 17 septembre, sur le parking du Super U de Pontcharra, les visiteurs ont pu s'informer sur les transports alternatifs à la voiture individuelle avec, en particulier, la possibilité d'essayer le vélo électrique et un ticket unitaire journalier offert pour découvrir les 15 lignes régulières commerciales des Transports du Grésivaudan.



Les écoles



Le Coléo



Le centre technique

**LES PRIORITÉS
DU BUDGET 2016**

Pour une meilleure visibilité et pour accélérer la mise à disposition de moyens, l'équipe municipale avance le vote du budget au 6 janvier 2016. Ce vote sera précédé, le 20 novembre 2015, par le débat sur les orientations budgétaires qui déterminera les efforts à engager ou à poursuivre.

DEUX PRIORITÉS**Améliorer le présent
et préparer l'avenir****• Améliorer le présent**

La commune possède de nombreux équipements, pour lesquels l'effort d'entretien n'a pas suivi les besoins apparus au fil des années. Toujours à l'écoute des attentes de la population, la municipalité a lancé un programme de réhabilitation de ses sites. Tout en intégrant l'obligation légale de mise en accessibilité, elle entreprendra les travaux nécessaires, dont certains sont urgents, pour améliorer ces bâtiments.

C'est le cas du Coléo, construit en 2001, ou des écoles : aucune n'est en conformité, et leur transformation nécessite une réflexion globale, notamment sur leurs capacités d'accueil. Une étude confiée à un cabinet d'étude est chargée de l'estimation des besoins.

Les élus ont mis en place un cycle de visite des équipements communaux qui leur permet de rencontrer les agents sur place et de discuter avec eux des problématiques liées au fonctionnement des bâtiments.

• Préparer l'avenir

Tout en poursuivant l'adaptation des équipements existants, la municipalité poursuit son engagement dans les projets définis dans son programme de campagne. Parmi les priorités à mettre en œuvre à partir de 2017 :

- la réhabilitation du centre-ville
- la création d'une salle des fêtes
- le contournement routier de Villard-Noir.

**DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES
LE 20 NOVEMBRE 2015**

Rendez-vous**Vote du budget
Le 6 janvier 2016****Dépenser moins
mais dépenser mieux****• Réduire et optimiser les coûts**

Les efforts engagés en 2014 et 2015 commencent à porter leurs fruits et seront poursuivis en 2016. Pour mener à bien ses actions et projets, la municipalité réaffirme sa volonté de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux.

Dans un contexte national de diminution des recettes (dotations nationales et subventions), la municipalité n'a d'autre choix que de réduire les dépenses.

Pour réduire le coût des achats, elle systématise le principe de mise en concurrence (demande de trois devis au minimum, centralisation des achats...) et poursuit l'effort de modernisation des services communaux tout en travaillant au renforcement de leur qualité.

• Mieux cibler les besoins

La municipalité fait le choix de s'entourer d'avis de spécialistes : elle a lancé plusieurs appels à études pour affiner sa réflexion et mieux cibler son action.

- Analyse des besoins sociaux :

les meilleures dépenses sont celles qui répondent à des besoins réels. Un cabinet externe rendra bientôt son avis sur la situation des besoins sociaux. (voir article en page 14)

- Audit des écoles :

un état des lieux précis est à faire avec prise en compte des nouveaux besoins : accessibilité, prospective d'accueil dans les années à venir.

- Étude sur le service Technique :

elle permettra d'apprécier le niveau des prestations à assurer. Ce service est actuellement le plus gros poste de dépenses en frais généraux de la commune.

CONSEILS MUNICIPAUX

Ont été validées les délibérations suivantes

Conseil municipal du 10 septembre

- Vente d'un appartement de la Poste.
- Révision des tarifs de location d'instruments de musique.
- Partenariat entre la Commune et l'AURG pour l'inscription d'une mission d'assistance au programme d'activités partenarial 2015 relative au lancement du PLU et versement d'une subvention de 5 320 €.
- Partenariat entre la Commune et l'AURG pour l'inscription d'une mission d'assistance au programme d'activités partenarial 2015 relative aux procédures d'évolution du POS et versement d'une subvention de 9 880 €.
- Procédure de révision allégée n° 1 du POS dans le secteur Les Plantés, du hameau de Villard-Noir.
- Modification POS n° 8 : Justification de l'ouverture à l'urbanisation partielle de la zone NA, jouxtant la gare ferroviaire de Pontcharra, en vue de la réalisation d'une billetterie pour le transport en commun.
- Prescription de la révision du POS en vue de l'élaboration du PLU : objectifs poursuivis et modalités de concertation.
- Convention de prestation de service ADS avec la CCPG.
- Demande de subvention de 18 000 € HT auprès du Département de l'Isère pour l'élaboration du PLU de la Commune de Pontcharra.

- Demande de subvention de 28 131,90 € HT au Département de l'Isère pour travaux de mise en sécurité rue du Bréda.
- Demande de subvention de 8 536,80 € HT au Département de l'Isère pour les travaux de mise en accessibilité PMR Ecole César Terrier 2.
- Convention inter partenaires pour la mise à disposition de données numériques relatives aux ouvrages électriques représentés à moyenne échelle avec ERDF.
- Autorisation de dépôt d'un dossier ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmée) des ERP et IOP communaux.

Conseil municipal du 25 septembre

- Installation de M. Florent PELLETIER comme nouveau Conseiller municipal en remplacement de M^{me} BOUVIER.
- Recomposition du Conseil communautaire de la Communauté de Commune Le Grésivaudan.

Conseil municipal du 1^{er} Octobre

- Décisions modificatives de régularisations d'écritures comptables.
- Signature d'un protocole transactionnel avec la Caisse Française de Financement Local et la SFIL dans le cadre du dépôt d'un dossier d'aide au titre du fond de soutien aux communes ayant souscrit des emprunts toxiques.
- Garantie d'emprunt accordée à la SDHM.

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur le site internet : www.ville-pontcharra.fr

- Subvention exceptionnelle à l'association « L'Harmonie des enfants de Bayard ».
- Renouvellement des conventions de mise à disposition auprès de l'école de musique de la Rochette pour l'année scolaire 2015/2016 de 2 enseignants de musique.
- Conventions de mise à disposition de personnel pour le ménage de la médiathèque de Pontcharra concernant 2 personnels municipaux.
- Projet Isère Amont : acquisition de parcelles de la commune de Pontcharra par le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI).
- Convention avec GRDF pour l'hébergement de concentrateurs sur des toits d'immeubles dans le cadre du projet Compteurs Communicants Gaz de GRDF.
- ZAC Centre-Ville : Compte rendu annuel de la collectivité (CRAC) 2014 du délégataire « Territoires 38 » à la collectivité.

Les rendez-vous prochains

20 novembre

- Délibération prévue à l'ordre du jour au moment du bouclage du bulletin :
- Débat d'Orientations Budgétaires.

6 janvier 2015

- Vote du Budget 2016.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)



Obligatoire pour les communes soumises à risques majeurs identifiés (loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004), le PCS est fortement recommandé pour toutes les autres. Placé sous la responsabilité du maire, c'est un plan d'urgence préparant les acteurs locaux à la gestion de risques naturels, sanitaires ou technologiques.

Question à

VINCENT BOUCHÉ

RESPONSABLE ADMINISTRATIF DU PCS



Comment fonctionne le PCS ?

Il recense les risques importants sur la commune, ainsi que les moyens disponibles pour y faire face. Il n'est pas déclenché pour des secours au quotidien qui, eux, incombent aux acteurs de la sécurité civile habituels : pompiers, gendarmes, Samu... Sa mise en œuvre comprend des dispositifs d'information préventive et d'alerte, ainsi que des moyens de protection et de soutien à la population.

Il ne peut être déclenché que par deux personnes : le Préfet (si événement important) et le Maire. Ce sont eux qui ont en charge la direction des opérations de secours, avec une mobilisation qui peut être ponctuelle et un impératif de réactivité dès la réception de l'alerte comme dans le cas d'une crue torrentielle, ou qui peut s'inscrire dans la durée, comme dans le cas d'une inondation où il faut protéger les personnes puis assurer ensuite les conditions d'un retour à la normale.

| EXPRESSION POLITIQUE |

Majorité

Le bel été 2015 aura été jalonné par 2 grands week-ends de festivités dans notre commune.

En célébrant la Rosière et en rendant hommage à l'illustre Chevalier Bayard, notre ville a démontré qu'elle pouvait encore s'animer.

Notre équipe est fière de proposer et d'accompagner ces moments essentiels au mieux vivre ensemble, malgré le contexte délicat et le lot quotidien de mauvaises nouvelles.

La rentrée a été marquée par l'inéluctable fermeture de la Maison de Retraite. Vos élus ont activement œuvré à faciliter le relogement dans les meilleures conditions, avec le plus grand respect des résidents et de leur famille.

Notre équipe soutient aussi son Maire dans ses décisions difficiles, mais justes pour la sécurité de tous.

Sur ce même dossier, notre équipe est **unie** pour dénoncer les manquements volontaires et graves de l'équipe précédente, mais aussi le mépris et la mauvaise foi qu'elle affiche encore en Conseil Municipal.

Notre équipe reste **courageuse** pour mener à bien les projets annoncés, et contrecarrer un héritage de pratiques obsolètes et de train de vie inadapté.

Notre équipe, à VOTRE écoute, à VOTRE image œuvre au quotidien pour assurer un cadre de vie meilleur et dynamiser l'avenir de Pontcharra.

Opposition

La maison des anciens a fermé suite à une décision du maire. Nos pensées vont aux personnes âgées déjà déracinées qui ont dû être déplacées dans des établissements de communes voisines que nous remercions. Notre choix était la construction d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) : en 1995, une réserve foncière a été prévue (à côté de l'école de musique), un projet défendu depuis 2009 avec l'obtention pour l'association Marc Simian de 73 lits (décembre 2012) à 80 lits (décembre 2013). Des lourdeurs administratives font que le projet devrait voir le jour fin 2017.

Le centre nautique intercommunal vient enfin d'être confirmé sur Pontcharra. Il servira principalement aux enfants scolarisés pour répondre aux enseignements obligatoires, remplissant ainsi un rôle de service public auprès des écoles, collèges et lycées de Pontcharra et des communes voisines.

Pour continuer à défendre les dossiers, il était important que l'opposition conserve un élu délégué à la communauté de communes malgré la perte d'un représentant pour Pontcharra et nous remercions le conseil municipal.

Nous restons à la disposition et à l'écoute des Charrapontains à l'adresse : oppositionpontcharra@gmail.com.

Les élus de l'opposition.
Le 5 octobre 2015.

Les risques et aléas présents sur notre commune

- **Risques naturels** : séisme, inondation et crue, mouvement de terrain et éboulement, feu de forêt...
- **Risques climatiques** : grand froid, canicule, tempête...
- **Risques industriels** : rupture de barrages en Savoie (Roselend, La Girotte, Tignes, Bissorte), transport de matières dangereuses par route et rail, rupture de canalisation d'hydrocarbures, de gaz naturel et de gaz de ville. À noter : il n'y a pas d'industrie classée Seveso à Pontcharra.
- **Perturbations du réseau d'eau** : casse, pollution...
- **Autres crises sanitaires** : pandémie grippale, grippe aviaire, méningite à méningocoque, etc.
- **Autres** : événements de sécurité civile.



Un exemple d'intervention : le risque d'inondation

- **Signalisation** d'alerte par la préfecture.
- **Surveillance** mise en place par le Maire à travers une cellule de veille qui suit l'évolution de l'inondation et estime le danger pour la population.
- **Déclenchement** du PCS, le cas échéant, par le directeur des opérations de secours (maire ou préfet). Il alerte la population, fait évacuer ou met en sécurité la population concernée, sécurise la zone et ses accès. Il organise l'accueil, le ravitaillement et l'hébergement des personnes évacuées.
- **Accompagnement** du retour à la normale. L'urgence passée, le directeur des opérations de secours met en place les moyens de nettoyage, l'aide aux démarches administratives pour les assurances et toutes opérations nécessaires.

Le calendrier

Juin 2015 - Détermination des aléas et enjeux :

recensement des risques majeurs susceptibles d'atteindre la commune, des secteurs et du nombre d'habitants concernés, ainsi que de points particuliers (entreprises, établissements recevant du public...)

Septembre 2015 - Validation de l'ensemble de procédures :

installation du poste de commandement, annuaire des personnes à contacter, démarches à accomplir...

D'ici fin 2015 - Exercice sur table :

il est effectué avec les membres désignés pour valider les procédures. On vérifie l'adéquation du PCS avec les autres dispositifs de sécurité : par exemple au multi-accueil où l'élaboration d'un POMSE (plan d'organisation de mise en sûreté d'un établissement) est en cours, ou dans les écoles qui ont un PPMS (plan particulier de mise en sûreté).

Début 2016 - Début de l'information au public :

constitution d'un DICRIM (document d'information communale sur les risques majeurs), ensuite diffusé au niveau local : réunions publiques d'information ; rencontres avec des personnes-relais (Ex : secteur de la santé) pour la collecte d'informations sur les personnes fragiles (âgées, handicapées) à évacuer en priorité, avec les industriels (Ex : sur la ZI, procédures d'urgence face aux risques d'inondations, avec organisation et mise en commun de ressources) ; page spéciale PCS sur le site Internet (avec formulaire d'inscription pour recenser les personnes fragiles dont il faut s'occuper en priorité)...

Fin juin-début juillet 2016 - Exercice réel :

à organiser dans un établissement recevant du public (à préciser) pour tester la coordination et les réactions.

Ensuite...

Organisation de la révision des données et procédures et réalisation d'un exercice tous les ans.

ZOOM SUR LE PLU



Bâtir ensemble l'avenir
de notre commune

Après l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Lyon, qui a annulé le PLU (Plan Local d'Urbanisme) le 31 mars 2015, la commune rebondit en se lançant dans un nouveau PLU, en concertation avec les habitants, pour mieux préparer son avenir.

Question à

ÉRIC PORTSCH

1^{ER} ADJOINT, CHARGÉ DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DES TRAVAUX



Comment se déroulera l'élaboration du PLU ?

Après l'annulation du précédent PLU, la commune a dû revenir à son POS (plan d'occupation des sols) de 1994. Pour établir le nouveau PLU ainsi que les procédures d'évolution du POS, elle sera assistée par l'AURG (agence d'urbanisme de la région grenobloise) ainsi que par une équipe pluridisciplinaire comprenant des bureaux d'études et un urbaniste qui prendra ses fonctions le 9 novembre prochain. Au sein de la mairie, Claire Pourchet sera « Madame PLU » et assurera l'interface entre les différents acteurs, la population et les élus.

L'ensemble de la procédure devrait prendre deux ans, durant lesquels une cadence soutenue devra être maintenue. Ce sera un beau challenge et aussi l'occasion pour la municipalité de mettre son empreinte sur la planification urbaine de Pontcharra pour la décennie à venir, avec un véritable projet de territoire à l'échelle communale, en lien avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'agglomération grenobloise, les PLH (Plan Local de l'Habitat) et PDU (Plan de Déplacements Urbains) de la communauté de communes.



Réhabilitation du centre-ville

+ d'info

POS en ligne

À partir du site Internet de la ville, il est désormais possible de consulter et d'éditer les fiches de renseignements du POS :

www.ville-pontcharra.fr
rubrique Habiter / Urbanisme
Contact : PLU-POS@ville-pontcharra.fr



Préservation des paysages



Prise en compte des risques naturels

Le calendrier

- **octobre à décembre 2015** : Désignation d'une équipe pluridisciplinaire (Urbaniste et bureaux d'études)
- **octobre 2015 à avril 2016** : Procédures d'évolution du POS (modification n° 8 avec enquête publique et révision simplifiée n°1, menées en parallèle)
- **année 2016** : Élaboration du PLU, avec processus de concertation
- **mars 2017** : Arrêt du PLU
 - Rapport de présentation
 - PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
 - Règlement, OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation), documents graphiques, annexes
- **juin 2017** : Consultation des Personnes Publiques associées (État, Conseil Départemental de l'Isère, EP SCOT...)
- **septembre 2017** : Enquête publique et rendu de conclusions du commissaire-enquêteur
- **décembre 2017** : Approbation du PLU.



Nouvelles constructions



Déplacements et transports

Les objectifs poursuivis et soumis à concertation

- paysage, environnement et cadre de vie
- agriculture et espaces forestiers
- développement urbain, habitat et équipements
- développement économique, équipement commercial et loisirs
- transports et déplacements.

Le détail de ces objectifs figure dans le compte-rendu du conseil municipal du 10 septembre 2015, consultable sur le site de la commune www.ville-pontcharra.fr

Les modalités de concertation et d'information

En application de l'article L-300.2 du code de l'Urbanisme, seront organisés :

- **au moins 3 réunions publiques** : au moment du diagnostic territorial ; lors de la définition du PADD ; avant l'arrêt du PLU pour présenter les grands principes de la traduction réglementaire du PADD
- **des ateliers participatifs et visites de site**
- **des permanences d'élus**
- **la mise à disposition du public en mairie d'un registre papier** aux jours et horaires habituels d'ouverture
- **la possibilité d'écrire** : par voie postale au Maire, ou bien sur le site PLU-POS@ville-pontcharra.fr
- **la publication d'articles dans le bulletin municipal** : informations sur le contenu et le déroulé de la procédure
- **la présentation des différents documents lors des réunions publiques à disposition du public** en mairie aux jours et horaires habituels d'ouverture
- **la mise en place d'au moins une exposition.**



Développement économique

La visite des classes,
le jour de la rentrée

UNE RENTRÉE SCOLAIRE VOLONTARISTE

Effectifs stables, ouverture d'une classe enfantine à Villard-Benoît et poursuite des ateliers scolaires : la rentrée 2015-2016 s'est bien déroulée. Tout en s'adaptant au contexte de difficultés financières, la commune fait le maximum pour préserver les services à la population.

Travaux dans les écoles :

- **Accessibilité** : installation d'une rampe d'accès mobile (système électrique) prévue aux vacances d'hiver, avec sanitaire et lave-mains accessibles (élémentaire César Terrier).
- **Câblage informatique** : poursuite de l'installation à César Terrier et fin à Villard-Benoît.
- **Divers** : petits aménagements pour améliorer le fonctionnement des classes et le bien-être des élèves.

Restauration scolaire : L'effectif est important et les tarifs inchangés. Un questionnaire, élaboré par les enfants du CME (conseil municipal enfants) a été distribué aux élèves. Il a permis la remontée d'informations dont l'analyse a déjà entraîné des modifications. Le constat de repas tièdes a débouché sur l'installation de 2 nouveaux fours dans les cantines de César Terrier et Villard-Benoît, permettant également d'assurer un service plus rapide.

La commune va par ailleurs lancer une consultation pour l'attribution du marché de la restauration scolaire courant 2016.

Accueil périscolaire : L'accueil périscolaire est un service organisé par la commune. Les activités qu'elle a mises en place sont maintenues et seront complétées par l'implication d'associations locales. La commune répond à la forte demande concernant l'étude accompagnée dans la limite des moyens à disposition. Mais elle a aussi à cœur de favoriser le choix de l'enfant, avec le souci d'écouter son rythme et son besoin de détente après l'école.

Stabilité des effectifs

751 élèves (750 en 2014), dont 436 en élémentaire et 315 en maternelle.

- **École élémentaire César Terrier**
9 classes, 219 élèves
Directrice : Anne Vacherand.
- **École maternelle César Terrier**
6 classes, 160 élèves
Directrice : Fabienne Gomarín.
Nouvelles enseignantes : Marie Douezy, Romane Calas, Laurence Dufossé, Séverine Bousquet.
- **École élémentaire Villard-Benoît**
7 classes, 178 élèves.
Directrice : Anne-Marie Benoît.
Nouvelles enseignantes : Catherine Theron, Nathalie Marchand, Raphaëlle Dealmeida, Marianne Lavene, Sophie Maitre, Suzanne Roth.
- **École maternelle Villard-Benoît**
6 classes, 155 élèves
Directrice : Christine Debauge.
Nouvelles enseignantes : Emmanuelle Favier, Florine Chardonnet, Marie Douezy.
Nouveauté : une classe de toute petite section : Joëlle Favre
- **École élémentaire Villard-Noir**
2 classes, 39 élèves
Directrice : Valérie Morard
Nouvelles enseignantes : Elisabeth Bloquet, Karine Dubois



Le portail famille arrive

Des nouveaux services en ligne pratiques et simples

Mars 2016 : ouverture du portail

Le portail famille - services en ligne de la petite enfance, des activités périscolaires et de la restauration scolaire - fonctionnera à partir de mars 2016.

Ce portail proposera un bouquet de services :

- dossier unique pour l'ensemble des prestations ;
- gestion des inscriptions ;
- facture unique, simplifiée et dématérialisée ;
- paiement en ligne sécurisé.

Informations aux familles

Les services de la mairie assureront une communication et un accompagnement auprès des familles pour faciliter la prise en main du portail.

La mairie recherche des familles acceptant de tester la mise en service de la facture dématérialisée dès février 2016. Vous êtes intéressés ?

Adressez-nous un mél à :
scolaire@ville-pontcharra.fr

[ENSEIGNEMENT SECONDAIRE]

Lycée Pierre du Terrail

Un établissement vivant

Avec un effectif de 1060 élèves, un taux de réussite au Bac 2015 de 98 % (toutes sections confondues), la totalité des enseignants nommés sur leur poste, la rentrée se passe bien. Ce cadre d'enseignement remarquable s'est enrichi en juin d'un ensemble de 14 nouvelles salles de classe et sera bientôt complété par un terrain de basket et, d'ici fin 2015, par la construction d'un gymnase à l'île Fribaud. C'est avec cette satisfaction que le proviseur, Jérôme Bizet, a effectué sa 4^e rentrée. À ce constat, il ajoute la grande motivation des enseignants, avec le concours de l'équipe administrative et des agents techniques qui tous œuvrent pour assurer de bonnes conditions d'enseignement.

Les projets pédagogiques

Les échanges internationaux se portent bien, notamment avec l'Italie (séjour de 8 semaines pour les lycéens dans le cadre du projet Transalp), tandis que des élèves étrangers sont déjà accueillis dans l'établissement. Le lycée prévoit d'inviter des conférenciers, d'organiser une nocturne portes ouvertes en avril... Dans le domaine sportif, l'UNSS (Union nationale du sport scolaire) propose l'escrime comme nouvelle discipline... Comme le résume le proviseur : « Il y a beaucoup de projets. C'est un lycée qui vit. »

À l'extérieur de l'établissement

D'autres problématiques se posent dans l'environnement immédiat du lycée. En heure de pointe le matin, l'arrivée échelonnée d'une quinzaine de cars constitue un problème de circulation sur lequel la commune et la Région réfléchissent conjointement pour trouver une solution. Par ailleurs, les responsables du lycée ont entamé des rencontres avec les riverains, sous l'œil attentif de la commune - qui est partenaire de l'établissement au sein d'un comité de pilotage - pour réduire les nuisances mises en avant par certains voisins : attroupements

d'élèves, dépôt de détritus, bruit... C'est une situation à laquelle le proviseur fait face : « Nous travaillons de concert avec la mairie pour aboutir à des abords sécurisés, propres et en harmonie avec le voisinage. Cependant, certains doivent changer l'image qu'ils ont de ces jeunes : ce ne sont pas des monstres. » À côté de cela, il souligne l'effort permanent de toute son équipe depuis plusieurs années : « Nous faisons tout pour transmettre aux lycéens le sens du respect d'autrui, que ce soit pour la propreté des lieux publics, mais également le comportement individuel ou collectif. Dès le début de l'année, nous sommes intervenus dans chaque classe et les élèves se sont montrés très attentifs. »

Un atout pour la commune

Sensible aux problématiques du lycée, la commune est présente à ses côtés, comme le souligne Sandrine Simonato-Schiavon, adjointe chargée de la petite enfance, de la vie scolaire et de la jeunesse : « La commune soutient les actions mises en place et accompagne le lycée dans sa démarche, d'autant plus qu'il constitue une valeur ajoutée pour Pontcharra. »



Collège Marcel Chêne



Karl Kirby prend la relève de Goulam Malek à la tête du collège Marcel Chêne. Se définissant volontiers comme un homme de terrain, il a fait presque toute sa carrière dans la région grenobloise dont il est originaire. Ayant débuté en enseignant les

mathématiques comme élève professeur en 1975, il a pris une nouvelle direction, une douzaine d'années plus tard, avec la réussite au concours de personnel de direction. Après une courte affectation dans un lycée de Pontarlier, il est revenu dans la région où il a poursuivi sa carrière à la tête de différents établissements. Il s'est déclaré heureux de son arrivée au collège de Pontcharra : « Dans cet établissement grand et complexe, j'ai trouvé une équipe de direction solide, expérimentée et dynamique sur laquelle je vais pouvoir compter. Sur la soixantaine d'enseignants, près de la moitié sont non-titulaires et plus jeunes que ce à quoi je m'attendais. Ils vont avoir à s'occuper d'une population d'élèves qui ne présente pas de difficultés majeures. »

C'est avec ces conditions que le nouveau principal va pouvoir mettre en œuvre le travail qui l'attend. Il s'agit de préparer la réforme du collège, qui prendra effet dès la prochaine rentrée, ainsi que la refonte du contrat d'objectif. Dès cette année, deux classes sans note vont fonctionner pour des élèves de 6^e, préparant la généralisation à venir de l'appréciation par compétences.

L'équipe de direction du lycée (de gauche à droite) : Catherine Larrosa et Pascal Labulle (conseillers principaux d'éducation), Jérôme Bizet (proviseur), Gilles Detaye (proviseur-adjoint) et Catherine Hamon (gestionnaire).

[NOUVEAUTÉ À VILLARD-BENOÎT]

La très petite section de maternelle



Question à

LUC SINDIRIAN

INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DANS L'ACADÉMIE DE GRENOBLE
(SECTEUR DU HAUT GRÉSIVAUDAN)

Pourquoi une toute petite section à l'école maternelle de Villard-Benoît ?

Il y a très peu d'enfants de 2 ans scolarisés dans les maternelles en France, mais ce dispositif d'éducation précoce permet à de jeunes enfants de développer des compétences linguistiques et sociales déterminantes dans le parcours scolaire. Les moyens sont mis là où il y a le plus de besoins pour améliorer la qualité éducative et favoriser la réussite des élèves. Dans le Grésivaudan, nous avons obtenu un seul poste que nous avons attribué à Villard-Benoît. C'est déjà une école où, depuis 3 ans, il y a un enseignant de plus en élémentaire. La très petite section, en maternelle, vient confirmer la qualité du travail effectué dans ce groupe scolaire.



14 élèves à partir de 2 ans sont accueillis à Villard-Benoît, dans la classe de Joëlle Faure

[HANDICAP - ACCESSIBILITÉ]

L'action soutenue de la commune

La charte Handicap signée le 24 septembre servira de feuille de route à la municipalité

Tout en s'inscrivant dans le cadre de ses obligations légales, la commune mène de nombreuses actions en faveur du Handicap.



3 questions à

CHRISTOPHE LANSEUR CONSEILLER DÉLÉGUÉ AU HANDICAP ET À LA JEUNESSE

La commune a adopté une charte Handicap. De quoi s'agit-il ?

Dans l'esprit de la loi sur le Handicap (2005), le but de cette charte est de faciliter le vivre-ensemble et d'offrir une cité accessible à tous. C'est une démarche volontariste et Pontcharra est la première commune du Grésivaudan à la mettre en place, l'une des premières en Isère. Habituellement, cela ne concerne pas les petites communes comme la nôtre, mais les villes. Cette charte, qui engage la commune, les élus et partenaires, a été signée par chaque adjoint et conseiller délégué. Les habitants pourront trouver cette charte en ligne sur le site Internet de la ville, ainsi que des informations et liens sur les événements dans ce domaine. Ils auront aussi à leur disposition un mél et une boîte à idées pour s'exprimer.

Y a-t-il des obligations légales ?

La loi sur le Handicap impose que tous les ERP (établissements recevant du public) soient accessibles. Malgré une situation budgétaire contrainte, la commune n'a pas souhaité

demande un report d'échéance. La délibération municipale du 10 septembre a approuvé le contenu du dossier ADAP (agenda d'accessibilité programmée).

Le programme d'équipement communal permettra une véritable politique du handicap dans les nouvelles constructions mais aussi dans l'aménagement des bâtiments existants, les écoles par exemple, pour favoriser l'accès de tous les enfants à une bonne scolarité. Le plan d'investissement est calqué sur la durée du mandat, avec une priorité pour les écoles dès 2016. Pour l'ensemble des 42 ERP (établissements recevant du public) de la commune, le coût total se monte à 570 000 €, une somme conséquente comprenant le diagnostic et le financement des aménagements à réaliser dans les 5 ans à venir.

Y a-t-il d'autres actions qui vont dans ce sens ?

Nous menons parallèlement des actions en concertation avec différents partenaires, comme l'APF (association des paralysés de France),

d'info

Retrouvez la charte Handicap sur : www.ville-pontcharra.fr

De nécessaires aménagements d'accessibilité, comme ici, à l'école César Terrier



l'AFIPAEIM (association familiale de l'Isère pour enfants et adultes handicapés intellectuels), l'ADEPA (association de défense et d'étude des personnes amputées)... Nous mettons à disposition, à la maison René Cassin, des salles où ils peuvent tenir des permanences d'information.

Fin septembre, en association avec l'APF, a été organisée la projection de séances de cinéma pour les élèves de CM1-CM2, avec le film *De toutes nos forces* qui traite du lien handicap-sports. Nous souhaitons aussi reconduire l'opération des faux PV « Si tu prends ma place, prends mon handicap » pour inciter les automobilistes à respecter les places de stationnement pour les handicapés et à ne pas se garer sur les trottoirs. Parmi nos actions à venir, nous avons prévu de renforcer notre coopération avec l'ADEPA pour rendre plus visible la prochaine Journée des amputés, en juin.

L'accueil de la mairie fait également partie de nos préoccupations. La mairie a obtenu le label « point information autonomie », avec une personne référente pour mieux informer le public.

[SPORTS ET ROSIÈRE]

La course de la Rosière

124 participants pour le 10 km. Meilleurs temps : femmes : Patricia Martigne (Vétérans) 39'56 ; hommes : Laurent Gigante (Senior) 34'16

Le concours de pétanque

Un rendez-vous apprécié des adeptes de la pétanque

[CYCLISME]

Marion Borrás
La pistarde de Pontcharra

Vice-championne du monde de poursuite à Astana (Kazakhstan), la junior de l'UC Pontcharra a participé aux Mondiaux sur route à Richmond (États-Unis), sans toutefois obtenir de médaille en course en ligne et au contre-la-montre. Mais elle garde en tête l'objectif des Jeux olympiques sur piste au Japon en 2020.



[FOOTBALL]

Zoom sur l'AS Pontcharra

Question à

ABDELALI BOUZLI
PRÉSIDENT DU CLUB

Pouvez-vous nous présenter votre club ?

Nous l'avons créé en 2013, à la demande des jeunes qui souhaitent faire du foot en salle et du foot dans leur ville. Aujourd'hui, nous avons 35 adhérents, de toutes les origines sociales, surtout de Pontcharra mais aussi de quelques communes alentour. Nous tenons à impliquer au maximum les joueurs et nous avons laissé l'organisation sportive aux mains de jeunes dirigeants. Mais notre action, qui s'inscrit dans le programme éducatif fédéral, va plus loin que le sport. Il s'agit aussi d'éducation civique, de convivialité, de partage.

La direction départementale de la cohésion sociale nous a d'ailleurs contactés pour voir comment faciliter l'intégration des jeunes par le foot. C'est un bon moyen pour leur inculquer le respect des règles, de l'environnement, des autres joueurs, etc. En entrant dans le club, chacun signe une charte de bonne conduite. Nous les incitons à avoir une bonne hygiène de vie, à se prendre en main. C'est un programme sur plusieurs années et le travail commence déjà à porter ces fruits : régularité aux entraînements, fair-play, soin pour laisser les infrastructures propres... Et c'est encourageant de voir qu'ils commencent à transposer dans leur vie ce qu'ils ont acquis dans le foot.



De nombreux talents dans les rangs de l'ASP

Cet état d'esprit est aussi profitable au niveau des résultats : nous avons fini champions de 4^e division district face à de très belles équipes. Cette année, nous débutons avec optimisme en 3^e division. Avec l'arrivée de bons joueurs revenus à Pontcharra, nous avons de quoi constituer une équipe 1 de bon niveau, et une équipe 2. Le club est parti sur de bons rails et je remercie les partenaires qui nous soutiennent dans cette aventure.

[CONNAÎTRE POUR MIEUX AGIR]

Analyse des besoins sociaux

La commune a engagé une démarche d'Analyse des Besoins Sociaux de la population. Depuis 1995, c'est une obligation réglementaire pour tous les CCAS (centres communaux d'action sociale). À travers cet outil, le CCAS de Pontcharra se fixe plusieurs objectifs spécifiques. En premier lieu, il cherche à connaître les besoins de la population, notamment ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté. Ces besoins, identifiés et priorisés, permettent de nourrir le débat d'orientation budgétaire avec des éléments locaux actualisés et concrets : écoles, aménagements sportifs, population vieillissante, logements, etc. Cet outil d'aide à la décision participe à la cohérence des politiques publiques d'action sociale tout en valorisant

l'action sociale du CCAS auprès de la ville et des autres acteurs sociaux du territoire.

La Caf de l'Isère a attribué à la commune une subvention spécifique pour la conduite de cette étude. La commission Action sociale-Handicap a décidé de faire appel à un cabinet spécialisé pour le compte du CCAS. La somme pour cette étude est inscrite au budget prévisionnel 2015. Le diagnostic, une fois réalisé, sera mis en ligne. Outre l'analyse statistique qui fera ressortir les besoins sociaux et l'analyse qualitative sur deux ou trois problématiques jugées prioritaires, il offrira aussi des points de comparaison - avec des communes de taille proches, dans le Grésivaudan, en Isère et au plan national - ainsi que des préconisations d'action.



◀ Sous un soleil généreux, le défilé dans les rues de la ville

LES FESTIVITÉS DE LA ROSIÈRE 2015

Du 11 au 13 juillet, les Charrapontains ont pu assister au couronnement et aux animations de la Rosière.

La 109^e Rosière de Pontcharra



Amélie Boury

La 109^e Rosière de Pontcharra a été couronnée le 11 juillet. Fille de Thierry Boury et de Jocelyne Roux, elle est née à Chambéry le 7 juin 1995. Elle a effectué sa scolarité à Pontcharra, jusqu'au lycée Pierre du Terrail où elle a obtenu son Bac littéraire en 2013. Aujourd'hui à l'université Stendhal de Grenoble en licence de sciences du langage, spécialité en langage de surdité, elle a le projet de devenir orthophoniste ou interprète en langue des signes.

Passionnée de musique, elle a passé 12 ans à l'école de musique et, depuis 4 ans, elle a intégré l'harmonie Les enfants de Bayard où elle joue du

saxophone. La danse classique fait également partie de son parcours, avec 9 ans passés aux Petits rats de Pontcharra. Côté sportif, elle est membre d'un club où elle pratique la gymnastique au sol et le trampoline. Également active dans le monde associatif, elle s'est investie dans la récolte de fonds pour le secours catholique au sein de l'aumônerie de Pontcharra, puis au service de l'association Concept signes, où elle participe à la création d'événements dans le cadre de la langue des signes française (LSF). Pour financer ses études, elle cumule les petits boulots au contact des enfants : baby-sitting et centre de loisirs.

Pour dauphines, elle a choisi sa sœur Amandine (16 ans), ainsi que Caroline Delachenal (21 ans) et Adèle Nicolas (21 ans), toutes deux musiciennes

à l'harmonie Les Enfants de Bayard.

Lorsque le centre communal d'action sociale lui a proposé de devenir Rosière, elle n'a pas hésité : « J'ai passé toute ma vie à Pontcharra et je suis contente de faire partie de son histoire. Je suis consciente des missions confiées à la Rosière et je veux avoir un rôle actif dans la participation aux manifestations de la commune. »

Même évidence du côté de son père : « C'était inattendu pour elle comme pour nous. C'est elle qui a pris sa décision et nous l'accompagnons dans ce grand moment. » Quant à sa mère, elle nous confie une information surprenante : « Je suis très émue, car Amélie perpétue la tradition. Elle est la 4^e Rosière dans la famille. »



Coup de chapeau DÉMONSTRATIONS ACROBATIQUES

les gymnastes italiens (Rovasenda et sa région) ont réalisé des figures aériennes spectaculaires tout au long du parcours et participé à l'animation des festivités. Une prestation de haut vol pour cette équipe qui s'est classée championne d'Europe de gymnastique collective à trois reprises.

Question à MONIQUE GERBELLI

ADJOINTE CHARGÉE DES SOLIDARITÉS, VICE-PRÉSIDENTE DU CCAS



Quel rôle remplit la Rosière, aujourd'hui ?

Les habitants sont très attachés à leur Rosière. Malgré le changement de date de son couronnement, ils sont nombreux à être venus la rencontrer, la saluer, se photographier à ses côtés. Sa robe longue et son diadème font toujours rêver les petites filles... Initialement choisie comme « jeune fille méritante de la commune », elle a vu son profil évoluer au fil du temps avec une reconnaissance de son implication dans la vie locale et associative. Son rôle ne se limite à pas la journée de son couronnement. Pour une année, elle sera l'ambassadrice de la commune et assistera à une douzaine de manifestations et cérémonies. C'est un engagement qui demande motivation et disponibilité, ce qui n'est pas toujours évident à concilier avec des études. Dans le futur, nous souhaitons repenser cette fête et associer la future Rosière aux préparatifs de son couronnement... Un défi difficile, car il est nécessaire de garder la surprise de son identité jusqu'au grand jour...

Des animations pour tous sur le thème des années disco

Tout le week-end, le public a pu profiter de nombreuses animations pour adultes et enfants.



◀ Des échanges cordiaux entre le Maire, la Rosière et les anciens



◀ L'un des jeux favoris des enfants : la piñata

Musique et divertissements

Le film du couronnement



◀ Amélie Boury a reçu l'écharpe de Rosière des mains de Mégane Coradin (Rosière 2014)

◀ Placement du diadème sur le front de la Rosière par le maire, Christophe Borg

◀ Le maire de Rovasenda, Giuseppe del Mastro, a remis le traditionnel cadeau de sa commune à la Rosière

◀ Entourée de sa famille et de ses dauphines

◀ La belle prestation de l'harmonie à la maison des anciens

◀ Gymnastique au son de la musique, pour les grands et petits

◀ Le spectacle du soir

LES 500 ANS DE MARIGNAN



Un très beau cortège en centre-ville

Les 5 et 6 septembre, Pontcharra a relevé le défi du 500^e anniversaire de la victoire de Marignan et du héros charrapontain : le chevalier Bayard. L'organisation exemplaire des festivités fait de Pontcharra l'une des villes de France où l'événement a été le plus fêté.

Premier bilan avec

CHRISTINE MICOUD COORDINATRICE DES FESTIVITÉS



Le groupe de travail, qui s'est beaucoup investi dans l'organisation, est très satisfait du résultat. La toute première réunion ayant eu lieu fin février, nous avons eu très peu de temps pour bâtir le programme. Nous avons travaillé en lien avec différentes associations, les troupes, les services de la mairie, les commerçants et un grand nombre de personnes. Chacun a

apporté ses idées, que nous avons intégrées au mieux dans le programme. Les deux dernières semaines ont particulièrement été intenses avec de nombreux imprévus et nous avons apprécié l'efficacité des agents de la mairie.

Je suis impressionnée par la réussite de ces deux jours de festivités. Il y a eu beaucoup de monde avec, bien sûr, un public local mais aussi des visiteurs d'autres régions françaises, d'autres pays européens et même des États-Unis. Le programme a permis de satisfaire un large public : les férus d'histoire, grâce au colloque animé par



L'harmonie Les Enfants de Bayard a rythmé le défilé dans les rues de Pontcharra

trois historiens, les mélomanes grâce aux chants, musiques, danses jusqu'au passionnés d'équitations et de combats... Le défilé a été impressionnant tant par sa longueur que par le nombre de personnes vêtues de très beaux costumes d'époque. Les associations, commerçants, le public et les troupes ont bien joué le jeu. Ces festivités et leur organisation ont vraiment été une très belle aventure humaine qui nous a tous rassemblés dans une véritable ambiance Renaissance et a permis de mettre Pontcharra et son chevalier Bayard à l'honneur !



Danses médiévales avec les Petits rats



La prestation chantée de Chœur consonance

+ d'info

Le film qui a été tourné durant ce week-end de festivités a donné naissance à un DVD, disponible à la vente à l'Office de tourisme.



Le parc Saint-Exupéry a accueilli le village médiéval et des animations spectaculaires



La fascination des spectateurs pour les animations médiévales

L'implication des Amis de Bayard

JACQUES VIRET

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION



Il y a deux ans, nous avons commencé à réfléchir à la meilleure façon de fêter le demi-millénaire de Marignan, cette célèbre bataille à laquelle le chevalier Bayard a vaillamment participé. Nous avons été reçus très favorablement par le service historique des Armées, puis

j'ai écrit au ministre de la Défense pour célébrer ce glorieux épisode à Paris. Cette demande n'a finalement pas été prise en compte malgré plusieurs relances et je suis déçu du peu d'engagement de l'État vis-à-vis de cette importante page de notre histoire.

Heureusement, cet événement a connu une ampleur remarquable à Pontcharra et dans tout le Grésivaudan. Beaucoup de communes, même petites, ont organisé des festivités durant tout l'été, grâce à de nombreuses initiatives et avec le soutien de la Communauté de Communes. Dès le mois de mai, le musée d'Alleverd a monté une très belle exposition temporaire qui devrait s'achever fin octobre. Cette année, et pour la troisième fois, c'est Pontcharra, patrie du Chevalier, qui a accueilli les Rencontres Bayard avec l'organisation de deux journées de festivités très réussies. L'association Les amis de Bayard est heureuse d'avoir contribué à ce résultat, en travaillant conjointement pendant 6 mois aux côtés de la mairie de Pontcharra.



Transmission de savoir-faire anciens



Les chevaliers en lice



Le public a ovationné les exploits du chevalier Bayard



Une vocation précoce de chevalier

Merci à tous les participants

Christine Micoud, Jacques Viret, Patrick Ceria, André Roche, Florence Kieffer, Jean-Marc Sergi et l'Union Commerciale, Joël Savary, Gérard Bricalli, Les Petits rats de Pontcharra, le chœur Consonance, l'harmonie Les Enfants de Bayard, Arc en Scène, El Paso, les Amis de Bayard, Amitié Pontcharra-Rovasenda, le club de Rugby, Le Forum des Associations, les agents de la mairie, les troupes Escossor, Mestel, Equid'Events, les élus de la commune et bien sûr le public.



SAISON CULTURELLE LE COLÉO



3 questions à

MORGANE BLOT RESPONSABLE DU SERVICE CULTURE

Comment a débuté la saison culturelle du Coléo ?

La saison 2015-2016 s'est ouverte le 19 septembre avec un concert de jazz manouche porté par les musiciens virtuoses du groupe Marian Badoï trio. Entre improvisations et tradition, ils ont su embarquer le public avec eux pour cette première soirée au Coléo. Nous accueillons ensuite l'énigmatique mise en scène de *The Party* par la compagnie No Mad ?. Un ciné-concert burlesque qui donnait la part belle à l'improvisation pour un résultat surprenant dont tout le monde se souviendra : une vraie performance ! Enfin, avec *S'il se passe quelque chose*, le public a découvert un artiste pas comme les autres : un humoriste certes drôle mais surtout émouvant et attachant. C'est une salle comble qui a salué Vincent Dedienna à la fin de son one-man show. C'était donc un beau lancement qui annonce une saison riche en émotions et en découverte.

Quelle est votre rôle dans la programmation à venir ?

J'accompagne la saison en cours dans le cadre de l'intérim de la direction, mais je suis également chargée de préparer la saison suivante. Le Coléo s'est construit sa propre identité, au carrefour des disciplines. Je souhaite m'inscrire dans la continuité de ce qui a été proposé jusqu'ici en cherchant à construire une programmation accessible et pluridisciplinaire mais surtout de qualité. Il est important que le public se retrouve dans ce que nous présenterons. Je mène ce travail au quotidien avec l'équipe du service Culture dans l'idée de permettre au public de continuer à vivre le Coléo comme un lieu de découverte et de partage.

Quelles autres actions suivez-vous ?

En tant que responsable du service Culture, je dois avoir une vision globale de ce qui est proposé dans les différents équipements culturels sur la commune : le Coléo, l'école de musique, le cinéma. Il est nécessaire de garantir au public une offre qui soit à la fois cohérente et diversifiée. C'est un travail que je souhaite mener avec les différents acteurs du territoire.

[ÉCOLE DE MUSIQUE]



Entretien avec

THIERRY GAGNEUX DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Comment se déroule la rentrée ?

L'école de musique accueille cette année 106 élèves, en majeure partie de Pontcharra, dont 4 adultes. Face à eux, 9 enseignants dont deux viennent d'être titularisés. Parallèlement à la formation musicale, les cours individuels concernent les instruments à vent et percussions que l'on trouve à l'harmonie. Les élèves des deux premiers cycles – 6 ans de pratique – constituent l'orchestre cadet de l'école de musique. L'école de musique est un vivier pour l'harmonie Les Enfants de Bayard, qui sert d'orchestre de 3^e cycle et intervient notamment dans les manifestations officielles de la commune.

Durant l'année, nous avons de nombreux projets : interventions avec le multi-accueil, visite des écoles en juin, participation au carnaval... Le travail des collégiens des classes de 6^e et 5^e musique sert aussi à étoffer les auditions de Noël et de printemps, la fête de la musique et le spectacle de fin d'année du collège. Les 5 élèves qui viennent de quitter l'école pour entrer au Conservatoire se rajoutent à la trentaine de ceux qui ont poursuivi leurs études musicales et abouti à un diplôme national ou qui ont entamé une carrière musicale ou en relation avec la musique. C'est la marque d'un enseignement de qualité et du rayonnement de l'école de musique.

VOS RENDEZ-VOUS CE TRIMESTRE

OCTOBRE

SAMEDI 31

Animation Halloween
organisée par l'Union des acteurs économiques - centre-ville journée
Bal country
organisé par l'association Country Grésivau'dance - 20 h 30 Le Coléo

NOVEMBRE

**DU LUNDI 2 NOVEMBRE
AU LUNDI 7 DÉCEMBRE**
**Inscriptions au concours
des Illuminations** - mairie

VENDREDI 6

Réunion des nouveaux habitants
18 h 30 mairie

DIMANCHE 8

Bourse aux skis
organisée par le CTM - 9 h à 17 h 30
gymnase César Terrier

MERCREDI 11

Cérémonie du 11 Novembre
11 h monument aux morts

SAMEDI 14

Concert
Association Asso en Chœur
20 h 30 Le Coléo

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15

Salon des arts et de l'artisanat
Toute la journée
Gymnase César Terrier

DIMANCHE 15

Cross Bayard organisé par le CAPR
Toute la journée
Vide-coffres à jouets organisé par
l'association Alpe et la ludothèque -
14 h Le Coléo

VENDREDI 20

Conseil municipal
Débat d'orientations budgétaires
20 h mairie

SAMEDI 21

Assemblée générale de l'UCP - 17 h

DIMANCHE 22

Loto des Sapeurs-Pompiers
14 h Le Coléo

MERCREDI 25

**Conférence sur « la communication
non violente ou comment améliorer
la qualité de notre relation avec
l'enfant »** organisée par le multi-
accueil et le RAM avec intervention
d'une sophrologue
20 h multiaccueil

JEUDI 26

Forum « Oseg l'entreprise »
Chambre de commerce et d'industrie
de Grenoble

VENDREDI 28 ET SAMEDI 29

Collecte alimentaire
organisée par la Banque alimentaire
de l'Isère - sortie des magasins
d'alimentation

DIMANCHE 29

Repas des aînés - 12 h Le Coléo

DÉCEMBRE

DIMANCHE 6

Élections régionales
8 h à 18 h Bureaux
de vote gymnase César Terrier

DU VENDREDI 4 AU DIMANCHE 6

Téléthon
- Vendredi et samedi :
Chant et danse - 20 h 30 Le Coléo
- Dimanche :
Loto - 13 h 30 Le Coléo

SAMEDI 12

Marché de Noël
à partir de 8 h - centre-ville
Concert organisé par l'association
Asso en Chœur - 20 h 30 Le Coléo

DIMANCHE 13

Élections régionales
8 h à 18 h Bureaux de vote
gymnase César Terrier

MARDI 15 ET JEUDI 17

Spectacle école César Terrier
13 h 30 Le Coléo

VENDREDI 18

Audition de l'école de musique
20 h Le Coléo

JANVIER 2016

MERCREDI 6

Conseil municipal
Vote du budget - 20 h mairie

JEUDI 7

Vœux du Maire - 18 h Le Coléo

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10

Salon du mariage
10 h - 18 h Le Coléo

DIMANCHE 17

**Loto de l'association Amitié
Pontcharra/Rouasenda**
14 h Le Coléo

MARDI 19

Don du sang - 9 h Le Coléo

SAMEDI 23

Bal country - organisé par Country
Grésivau'dance - 20 h 30 Le Coléo

SAMEDI 30

**Concert de L'Harmonie Les Enfants
de Bayard** - 20 h 30 Le Coléo



DIMANCHE 08
NOVEMBRE
16 H ET 17 H 30
ZÉBRICHON
CONTE MUSICAL
JEUNE PUBLIC



VENDREDI 20
NOVEMBRE | 20 H 30
RICHARD III
THÉÂTRE CLASSIQUE

✳ Rencontre avec les artistes
après la représentation



VENDREDI 11
DÉCEMBRE | 20 H 30
**LES FOURBERIES
DE SCAPIN**
THÉÂTRE

✳ Rencontre avec les artistes
après la représentation



VENDREDI 29
JANVIER | 20 H 30
SOPHIA ARAM
LE FOND DE L'AIR EFFRAIE
HUMOUR

COMPLET



DIMANCHE 07
FÉVRIER | 20 H 30
ROCKET TIGER
CIRCUS
CIRQUE

+ d'info

Retrouvez l'agenda sur le site internet de la ville :
www.ville-pontcharra.fr

Contact billetterie Office de tourisme :
04 76 97 68 08